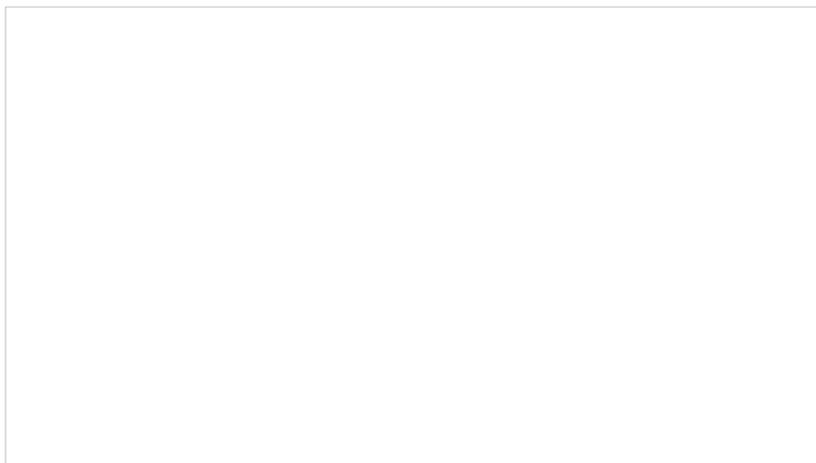


Commerce extérieur : le solde est en baisse de 3,5 milliards € sur 10 mois-en
10/01/2024



Dernière minute

L'excédent céréalier baisse de 3,1 milliards d'euros (md€) en 10 mois. Cette chute d'un tiers s'explique essentiellement par la décrue des cours des céréales. Mais les volumes des exportations sont aussi en baisse, en particulier vers l'Algérie. En effet, ce pays a constaté en 2016 que la France, son fournisseur principal de blé, était incapable de satisfaire ses besoins à cause de la baisse de production et surtout, de l'absence de stocks. Ils ont donc refait leurs cahiers des charges pour pouvoir importer des blés en provenance de la Mer Noire et en particulier de la Russie.

De ce fait, notre excédent sur les produits bruts fond et passe de 4 md€ sur les 10 premiers mois de 2022 à moins d'1 md€ en 2023. Comme notre excédent sur les produits transformés baisse aussi à cause des eaux de vie et des fruits et légumes, l'excédent qui était l'année dernière sur 10 mois de près de 9 md€ n'est plus que de 5,2 Md€ cette année.

Outre la baisse de l'excédent céréalier, on assiste cette année à une baisse de 800 millions d'euros (M€) de l'excédent des vins et boissons, à une augmentation du déficit fruits et légumes de 700 M€ et à une hausse du déficit des viandes de 400 M€.

Pour ce qui concerne les boissons, l'excédent des 10 premiers mois de 2023 reste confortable avec déjà 12,7 md€. Mais le chiffre était de 13,6 md€ l'année dernière. La baisse concerne d'abord les eaux de vie dont l'excédent recule de 700 M€ en 10 mois. Le recul des vins est beaucoup plus minime et ne porte que sur 200 M€ avec un excédent qui dépasse 9 md€ pour les 10 premiers mois de 2023. Le déficit des fruits et légumes s'élargit d'année en année. Il atteint cette année 6,9 md€ principalement à cause des fruits. Les excédents des produits laitiers et du sucre s'améliorent.

[EN SAVOIR PLUS](#)